

Newsletter Élections 2011

Numéro 2, 7 décembre 2010

Chère lectrice, chère lecteur,

c'est avec grand plaisir que je vous présente cette deuxième newsletter Élections 2011. Le but de cette feuille d'information est de familiariser les électrices et les électeurs avec le travail politique de la conseillère nationale PCS Marie-Thérèse Weber-Gobet, et de montrer ce pour quoi elle s'engage chaque jour.

Le 29 novembre 2010, la session d'hiver des chambres fédérales a débuté. C'est durant la troisième semaine de la session que Marie-Thérèse Weber-Gobet sera particulièrement engagée. C'est à ce moment-là que le Conseil national débatera de la première partie de la 6^{ème} révision de l'Assurance invalidité (AI). En tant que membre de la Commission de la sécurité sociale et la santé publique du Conseil national, qui a préparé cette révision, elle défendra plusieurs propositions. D'ailleurs, vous pouvez consulter tous ses votes au parlement en allant sur cette adresse URL :

http://www.parlament.ch/f/suche/seiten/resultate.aspx?collection=AB&gvk_speaker_key=PER_2733.

Soirée publique sur le thème de l'Assurance invalidité (AI)

Le PCS de la Singine a organisé le 18 novembre dernier dans le cadre de la 6^{ème} révision AI avec l'apport du groupe de soutien à Marie-Thérèse Weber-Gobet une soirée publique sur l'AI intitulée : « AI – Et si j'étais touché ? »

Comment l'AI fonctionne-t-elle?

C'est dans une salle comble du restaurant St. Martin à Tavel que la Vice-Directrice de l'Office AI du canton de Fribourg Monique Piller-Trüssel et le juriste spécialiste AI Christoph Bertschy ont expliqué comment l'AI fonctionne. Ils ont notamment montré :

- ce que l'AI entreprend en vue de réintégrer des personnes handicapées dans le monde du travail
- comment une rente AI est calculée et
- comment l'AI combat les possibles abus

De nombreuses personnes ont été étonnées de constater à quel montant bas une rente AI correspond (au maximum 2320 francs par mois). De plus, les efforts très nombreux que l'AI fait en ce qui concerne la lutte contre les abus ont été fortement soulignés. Grâce à des enquêtes conséquentes, 4.6 millions de francs ont pu être épargnés en 2009 sur les rentes suisses, ce qui ne représente tout de même que 3 pour mille du déficit total de l'AI de 1.3 milliard de francs.

La révision de l'AI: payée par les cantons et les communes?

La première conseillère nationale singinoise, Marie-Thérèse Weber-Gobet a présenté en définitive ce que la 6^{ème} révision de l'AI prévoit. De manière générale, elle salue l'objectif de réintégrer dans le marché du travail environ 16'000 rentiers/rentières avec des mesures adéquates. Si cet objectif pouvait être atteint de manière durable, ce ne sont pas seulement les personnes directement concernées, mais bien l'AI elle-même qui en bénéficierait, a-t-elle affirmé. Elle a cependant posé la question suivante : Où allons-nous prendre ces places de travail ? Allons-nous trouver suffisamment d'entreprises prêtes à franchir ce pas ? Une intégration peut-elle fonctionner sans obligation pour les entreprises ? Une telle réintégration professionnelle de rentiers/rentières ne peut être réalisée, qu'à condition que les personnes touchées ne doivent pas craindre d'être dans une situation financière encore plus précaire qu'avant en cas d'empirement de la situation de santé.

Marie-Thérèse Weber-Gobet s'est exprimée favorablement en ce qui concerne l'introduction d'une allocation d'assistance en vue d'une vie autodéterminée et avec ses propres responsabilités. Elle s'engage afin que ce montant d'assistance soit accessible à toute personne ayant la possibilité de vivre encore chez elle – également pour les personnes atteintes d'un handicap mental ou physique

ainsi que pour les mineurs. Enfin, elle soutient l'idée que la Confédération ait la possibilité de fournir des moyens d'assistance également sur attribution sur les marchés publics, à condition impérative que la qualité des moyens d'assistance et les services qui y sont rattachés n'empirent pas pour autant. Elle a poursuivi en rappelant que les réductions de rentes permettraient certes des économies pour l'AI, mais qu'elles conduiraient en même temps à des dépenses supplémentaires pour les cantons et les communes. En tout ce sont 1.3 milliard de francs qui devraient être économisés avec la 6^{ème} révision à partir de 2018.

Engagement en faveur de l'aide au développement

En tant que présidente de l'œuvre d'entraide Brücke – Le Pont (www.bruecke-lepont.ch), Marie-Thérèse Weber-Gobet attendait avec impatience le débat sur le budget durant la première semaine de session parlementaire fédérale. En effet, il y était également question de l'aide au développement de la Suisse. Dans l'approche de cette discussion, elle avait constaté un fait intéressant : le 15 décembre 2010, Joseph Deiss, ancien conseiller fédéral PDC et actuellement Président de l'Assemblée générale de l'ONU tiendra un discours devant l'Assemblée fédérale à Berne. Deiss s'engage fortement en faveur des Objectifs du Millénaire de l'ONU (www.un.org/fr/millenniumgoals/). Or durant cette même session, la Commission des Finances du Conseil national exige – avec le soutien des membres PDC de la commission – une réduction du budget préparé par le Conseil fédéral en ce qui concerne l'aide au développement. Ces réductions concerneraient avant tout des projets sur l'eau et le climat dans des pays en voie de développement. Marie-Thérèse Weber-Gobet se demande alors : cela n'est-il pas honteux dans un pays comme la Suisse, qui selon les estimations du Département fédéral des Finances pourra, malgré la crise, afficher pour la sixième fois consécutive un bénéfice d'un milliard de francs dans ses comptes 2010?

Elle s'est donc posé la question: le groupe PDC laissera-t-il vraiment tomber son représentant le plus illustre, Joseph Deiss (cf. Blick du 27 novembre 2010 sur www.weber-gobet.ch)? Malheureusement c'est bel et bien ce qui est arrivé : l'aide au développement a vu ses moyens réduits de 134 millions de francs. Le PDC aurait pu empêcher cette réduction, mais ne l'a pas fait, et ce avec le soutien du président du PDC suisse ! Pour Marie-Thérèse Weber-Gobet, il s'agit d'une véritable gifle à Joseph Deiss. Il y a encore une chance, pour que le Conseil des États rejette cette réduction et que le Conseil national revienne sur sa décision lors des discussions sur les divergences.*

Soutenez le travail politique de Marie-Thérèse Weber-Gobet

- En partageant cette newsletter avec vos connaissances et amis.
- En rejoignant le groupe de soutien (aucune contribution financière) Inscription en écrivant à l'adresse e-mail suivante: unterstuetzungsgruppemtw@windowslive.com

En vous souhaitant un bel Avenir,

pour le groupe de soutien,

Bruno Weber-Gobet

PS 1. Vous trouverez la première newsletter sur: <http://webergobet.ch/newsletter/>

PS 2: Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, écrivez un e-mail à: newsletter-mtw@windowslive.com

* Le Conseil national a changé son opinion le 09 décembre 2010 après les discussions sur les divergences et soutien maintenant la hausse de l'aide au développement. Marie-Thérèse Weber-Gobet est très satisfaite de cette décision.